

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Projet d'achèvement de la "Voie de la Soule"

De : Laida Camus Etxekopar <[REDACTED]>

Date : 21/09/2023 17:00

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Malgré son coût et ses graves impacts sur la sécurité des usagers et des riverains, sur la disparition de terres agricoles et naturelles, sur l'eau et le sol, ... le projet n'a fait l'objet d'aucune information publique préalable ni concertation par le Conseil Départemental auprès des riverains et propriétaires impactés, pas plus qu'auprès des habitant.e.s et élu.e.s de Soule.

Le Conseil Départemental n'a jamais pris en considération la proposition alternative de l'association Les Voix du Saison. Cette alternative qui consisterait à l'amélioration (**indispensable**) de la route départementale existante, la RD11, a pourtant été envisagée par le CD64 lui-même il y a une dizaine d'années !

En effet, la RD11 actuelle est assez large pour réaménager et sécuriser les entrées et sorties des habitations, créer des aménagements sécurisants pour une circulation apaisée grâce à la création de trottoirs, de voies cyclables et de carrefours avec voie centrale, et de nature à réduire la vitesse dans la traversée des bourgs d'Espès et d'Abense-de-Bas.

L'aménagement de la RD11 serait probablement moins cher, plus sûr, et préserverait l'intégralité des terres agricoles de la zone ainsi que le tracé de l'ancienne voie ferrée.

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Laida Camus